



Levée d'une interdiction d'approcher une personne.

Par **lagrumelle76600**, le **22/03/2009** à **19:19**

Mon conjoint a été récemment condamné à une peine de 5 mois de prison ferme assortie d'une interdiction de m'approcher. Cependant aujourd'hui je souhaiterais reprendre contact avec lui et notamment pouvoir aller le voir au parloir de la maison d'arrêt. Comment dois-je faire pour faire soulever cette interdiction?

merci par avance

Cordialement.